



Conseil du Développement Durable d'Autrans ou « Forum de la transition positive »

Trophées de la Montagne Française
2015



**FONDATION
NICOLAS
HULOT**
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Naissance du CDDA

- **23 juin 2014** : faisant suite à nos engagements réunion publique actant la nécessité d'une interface entre les élus du conseil municipal, et les habitants.
- **26 août 2014** : naissance officielle du CDDA par délibération du conseil municipal.
- **6 septembre 2014** : première réunion pour définir ses missions et son fonctionnement.



ENJEUX – OBJECTIFS - METHODOLOGIE

ENJEUX

- Ne pas décevoir la population locale : faire ce qu'on dit et dire ce qu'on fait.
- Concilier les actions à court et moyen terme en prenant en compte les problématiques des différentes échelles territoriales et en les inscrivant dans une réflexion globale.

OBJECTIFS

- CDDA : outil d'une nouvelle gouvernance locale.
- Organe de réflexion et de propositions aussi bien sur des problématiques de vie quotidienne que sur des sujets à vision globale.

METHODOLOGIE

- Accompagnement de Mountain Riders dans la démarche et la méthodologie pour la prise en compte du développement durable en station de montagne et les méthodes participatives de progrès.

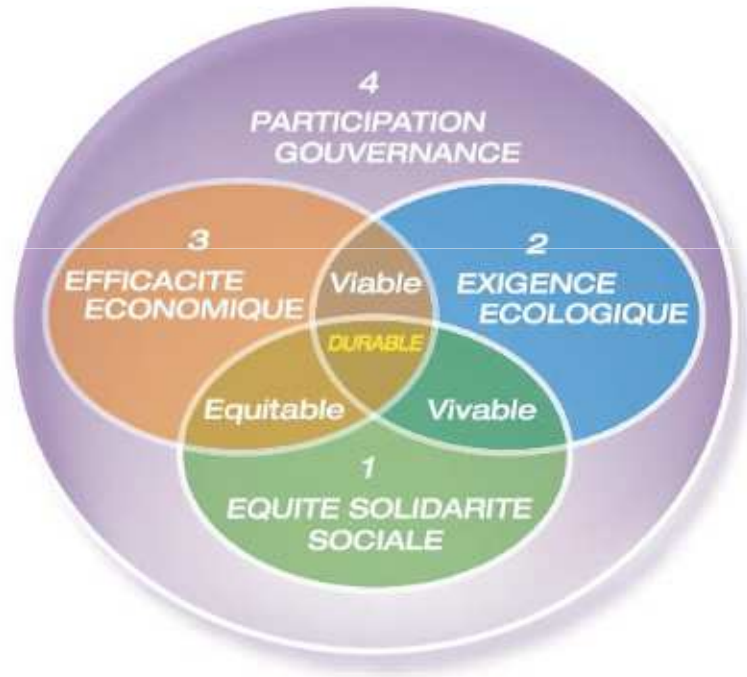


Méthodologie Mountain Riders :

Du CDDA au forum de la transition positive

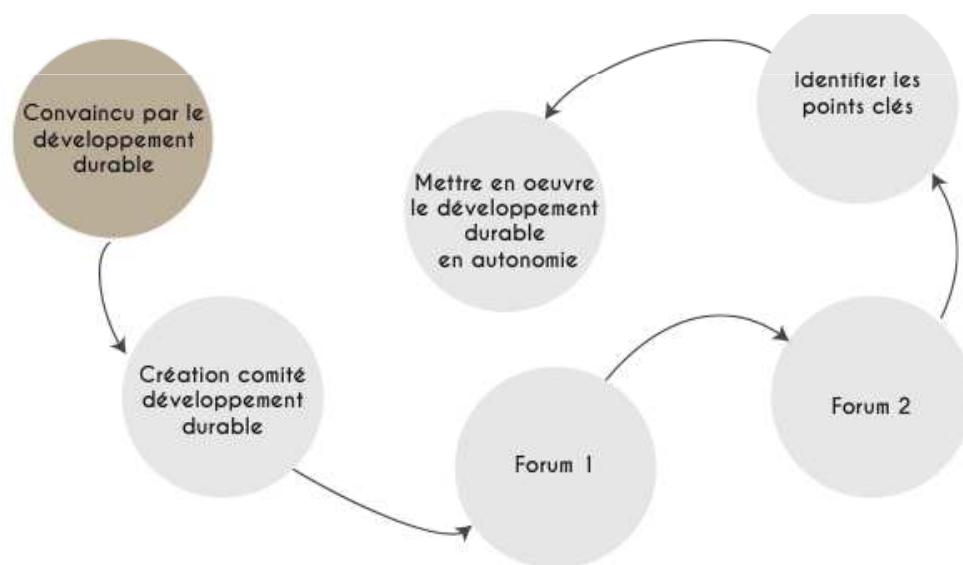
- Définition des besoins :

- S'informer / se former aux enjeux globaux
 - S'impliquer dans les orientations locales
 - Apprendre à coopérer, à décider ensemble
 - Répartir les responsabilités/ les pouvoirs
 - Se faire confiance
-
- Mise en place d'un baromètre du développement durable sur les thèmes de l'économie, social, environnement, citoyenneté.



FONCTIONNEMENT DU CDDA

- Fréquence des réunions : 5 à 6 fois par an, coprésidées par le maire et une citoyenne d'Autrans et animée par une coordonnatrice (agent municipal).
- Composition du CDDA (18 membres) :
 - 1/3 d'élus,
 - 1/3 de socioprofessionnels,
 - 1/3 de responsables associatifs.



LES PREMIERES DECISIONS CONCRETES DU CDDA :

LUTTER CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le **20 septembre 2014** est organisé la manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé intitulée le « jour de la nuit ».

Le CDDA (réunion du 6/09/2014) décide que cet événement sera suivi dès le lendemain sur la commune d'Autrans par l'extinction quotidienne de l'éclairage nocturne entre minuit et 6h du matin.

Notre village compte plus de 330 points lumineux publics et 33 coffrets de commande. En termes d'économie, la consommation actuelle diminuera de près de 50 % et l'usure des ampoules sera divisée par deux. L'investissement pour réaliser cette opération sera récupéré en moins de deux ans grâce à près de 5000 euros annuel d'économie sur la consommation (estimation).

Ce nouveau dispositif d'extinction de l'éclairage public a d'abord été testé pendant trois mois avant d'être définitivement instauré.

La commune a adhéré à l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (APCEN)



LES PREMIERES DECISIONS CONCRETES DU CDDA :

REDUIRE LE SALAGE DES ROUTES

Lutter contre la pollution des sols et cours d'eau

Depuis novembre 2014, le CDDA a demandé de limiter le salage des routes tout en garantissant la sécurité des usagers.

Dés lors les routes secondaires ne font plus l'objet d'un salage mais de gravillonnage. Ne sont salés que les grands axes de l'agglomération et les voies les plus raides.

Période	Consommation de sel en Tonnes
2013-2014	148,68
2014-2015	118,88 (- 20%)



LES PREMIERES DECISIONS CONCRETES DU CDDA :

LIMITER L'USAGE DE LA VOITURE PARTICULIERE

Préserver l'environnement en limitant les transports individuels.

Autrans, station de ski nordique et de ski alpin, voit sa population quadrupler pendant la saison d'hiver. L'accès aux différents sites éloignés des lieux d'hébergement oblige les vacanciers à utiliser leur véhicule.

Pour pallier au recours systématique à la voiture individuelle l'accès aux sites de pratique est possible en navette dont les fréquences ont été augmentées.

Nombre de personnes transportées en navette saison hiver (du 20 décembre au 29 mars = 100 jours)		
Domaines	Hors vacances (55 j)	Vacances scolaires (45j)
Station ski alpin	31 460	59 858
Station ski nordique	37 180	55 575
Total capacité maximale	68 640	115 433
Estimation fréquentation	34 320	57 716
Estimation report sur VP (2 passagers/VP)	312 VP/jour	641 VP/jour
Economie de rejet de CO2 sur la saison	46 tonnes	83 tonnes

LES PREMIERES DECISIONS DU CDDA :

Pour des conseils municipaux vivants : savoir et faire savoir

Au-delà des délibérations qui ont souvent un caractère très administratif ou technique, organiser des temps d'informations et d'échanges sur des sujets qui intéressent les gens et rendent les réunions plus vivantes :

- **Conférence sur les centrales photovoltaïques villageoises le 20 octobre 2014 pour favoriser le développement des énergies renouvelables.**

- **Conférence sur le climat par Thierry Lebel, le 27 janvier 2015.**

AUTRANS | **Le photovoltaïque arrive dans la commune**

À l'heure du débat sur la transition énergétique, la réunion du conseil municipal a été suivie d'une présentation du projet expérimental de la Société centrale villageoise des quatre montagnes par Jochen Fick et Sophie Lebel.

C'est dans le cadre de la CCMV que ce projet se construit collectivement entre les habitants et les collectivités. Le principe est simple : la base juridique est une SAS, (société par actions simplifiées) à capital variable, c'est-à-dire qu'un homme vaut une voix.

Les actionnaires propriétaires louent leur toit par un bail de 20 ans à la société qui s'occupe des investissements et de la maintenance des équipements. Elle bénéficie de l'expérience des huit territ-

res déjà équipés. Le prix de rachat de l'électricité par EDF est garanti par l'État, et les actionnaires se partagent la rentabilité qui est estimée à 3 %.

Le budget est de 200 000€ et un financement de l'opération à hauteur de 30 % doit être apporté par les habitants souscripteurs, les mineurs peuvent également posséder des actions. Il y a déjà 10 toits choisis à Méaudre et deux à Lans.

À la fin de la présentation, le maire s'est mis à rêver « le toit du gymnase conviendrait bien... » mais ça, c'est une autre histoire...

Sylvette MATHIE

Serge Buisson a déjà équipé son toit

Serge Buisson a déjà sauté le pas du photovoltaïque. Il a fait équiper le toit de sa maison au mois de juillet 2013 par une société de Saint-Martin-d'Hères.

Sa production d'électricité, revendue à EDF va payer le crédit du matériel pendant 12 ans et après cette période, il bénéficiera pleinement de la revente.



Serge Buisson a été le premier à poser sur son toit des panneaux photovoltaïques.

AUTRANS | **Climat : « Chacun doit apporter sa contribution »**

Après l'annulation de l'édition 2015 de la Foulée blanche, par manque de neige, le maire a invité le climatologue Thierry Lebel à l'occasion du dernier conseil municipal, pour faire le point sur la situation climatique.

Le scientifique s'est livré à un véritable exercice de vulgarisation, avant de répondre aux questions du public de la salle polyvalente. « Pour définir un climat, le scientifique a besoin d'une définition claire, qui s'appuie sur des données concrètes. Ainsi, le climat c'est la moyenne des variations climatiques sur trente ans. À cette notion s'ajoute la prise en compte des écarts de températures maximales et minimales, afin d'observer s'ils restent stables », a tout

d'abord précisé Thierry Lebel. Depuis le début de l'ère industrielle, on a constaté une élévation du taux de CO2 dans l'atmosphère, qui est passé de 280 ppm (parties par million) à 400 ppm. Un seuil qui n'a jamais été atteint depuis au moins 10 000 ans ! Toutefois, comme le souligne Thierry Lebel, « on peut donc vivre avec ce taux de CO2 puisqu'il y avait des hommes sur terre durant cette période ». Le fait d'avoir atteint ce seuil produit cependant un impact sur le niveau de réchauffement de la planète, qui s'élève à +0,8° en moyenne, pour atteindre +1,2° dans les Alpes.

D'autre part, depuis 1950, chaque décennie est plus chaude que la précédente et

notamment en ce début de XXI^e siècle, où on a connu la décennie la plus chaude de tous les temps.

« L'homme devra tôt ou tard freiner sa croissance »

Sur le plan politique, Thierry Lebel poursuit : « Aujourd'hui, il n'y a plus de règles et ce n'est pas au scientifique de dire au politique quelles mesures il doit prendre pour s'adapter au changement climatique. Mais au niveau des petites communes, chacun peut et doit apporter sa contribution : même si certains ne font rien, ce n'est pas une raison pour continuer, nous, à ne rien faire ! »

En revanche, il est important d'échanger pour faire comprendre au citoyen con-

me au politique que le temps des scientifiques n'est pas le même que le leur : il est plus long. « Toute l'humanité s'est construite sur le mythe de la croissance. De même qu'un arbre ne monte pas à l'infini, l'homme devra tôt ou tard freiner sa croissance et son mode de vie », a philosophé Thierry Lebel. Mais le scientifique n'est pas un alarmiste en tout point. Il juge que « le recul des glaciers aurait eu lieu de toute manière car ils ont connu une forte avancée dans les siècles précédents. Aujourd'hui, ils se retirent pour atteindre leur point d'équilibre ».

Jean-Claude PREVOST
Infos : www.lthe.fr et Thierry Lebel (pages perso)



Thierry Lebel est notamment directeur du Laboratoire d'étude des transferts en hydrologie et environnement (LTHE) situé à Saint-Martin-d'Hères.

LES PREMIERES DECISIONS CONCRETES DU CDDA

bilan de fin de saison hivernale 2014.2015

Organisation d'une journée de séminaire pour réunir :

- ☞ L'ensemble du personnel tous services confondus (administratif, service nordique, service remontées mécaniques, services techniques).
- ☞ Les socioprofessionnels de la commune.
- ☞ Les responsables associatifs en lien avec la station (Club des Sports ...)

Méthodologie et Objectifs :

- ☞ Questionnaires distribués préalablement pour recueillir les avis et perceptions sur le déroulement de la saison écoulée.
- ☞ Analyse et dépouillement pour faire émerger quelques problématiques transversales dans un contexte général de changement en cours ou à venir (réorganisation des services, intercommunalité, réforme territoriale, contraintes de moyens)
- ☞ Y apporter des solutions concrètes et opérationnelles en groupes de travail .